



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 21688

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les chiffres alarmants liant femmes et sida en Afrique subsaharienne. Au désastre humanitaire et économique (le sida est à lui seul responsable de 15 années d'espérance de vie perdue), ce sont les femmes qui payent le plus lourd tribut, en particulier les plus jeunes d'entre elles. Fin 2001, les femmes représentent 58 % des personnes contaminées en Afrique sub-saharienne. De multiples raisons expliquent cette situation : dépendance économique dans laquelle elles sont maintenues, niveau de scolarisation inférieur à celui des hommes, difficulté d'imposer, dans une situation d'inégalité des sexes des moyens de protection des relations sexuelles, violences et rapports forcés, manque d'information et difficulté plus grande d'accès aux structures de soins. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle initiative il entend prendre afin de lutter efficacement pour les droits des femmes confrontées au sida en Afrique subsaharienne afin que les femmes cessent d'être les premières concernées par cette pandémie.

Texte de la réponse

La France, depuis de nombreuses années, contribue à la lutte contre le sida, notamment dans les pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP), et apporte aussi son soutien financier et technique en ce domaine aux institutions internationales. Lors du G8 à Évian, le Président de la République a annoncé le triplement de la contribution française (cent cinquante millions d'euros par an de 2004 à 2006) au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la France devenant ainsi le deuxième contributeur à ce fonds derrière les USA. Le Fonds mondial finance des projets de lutte contre le sida élaborés à partir des plans d'action nationaux qui, dans la plupart des pays, prennent en compte les problèmes des droits des femmes et des enfants, en particulier des orphelins. Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères développe spécifiquement, sur le sida, des actions en faveur des pays du Sud, portées principalement par le fonds de solidarité prioritaire. Actuellement, vingt et un projets sont en cours, appuyés par trente-neuf assistants techniques. En 2002, l'effort financier du ministère était de l'ordre de vingt-trois millions d'euros. La lutte contre le sida représente la première priorité de notre coopération dans le domaine de la santé, et plusieurs projets ont des composantes dont les activités touchent au premier chef les femmes (dépistage en cours de grossesse, programme de prévention de la transmission materno-foetale). Plus largement, la démarche du ministère des affaires étrangères a conduit à développer également un projet centré entièrement sur le droit des femmes dans des pays du Maghreb et du Machrek, en collaboration avec le fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM). Dans le même sens, il convient de souligner qu'un réseau d'experts sur la question de genre a été mis en place par le ministère des Affaires étrangères en septembre 2003. Un site Internet (genreenaction.net) va être ouvert à l'initiative de ce réseau. Il permettra d'illustrer les initiatives prises en faveur des droits des femmes et de faciliter les échanges Nord-Sud et Sud-Sud autour de ces questions incluant le sida. Financements de la France 2000-2002

	2000	2001	2002
--	------	------	------

Bilatéral			
Assistance technique	6 MEUR	6 MEUR	6 MEUR
FSP	5,5 MEUR	9,8 MEUR 44 % des FSP Santé	4,4 MEUR 24 % des FSP Santé
C2D	-	1 MEUR Mozambique	3 MEUR Mozambique, Ouganda
Recherche (ANRS)	6,4 MEUR	6,9 MEUR	8 MEUR
Soutien aux ONG (MAE/MCNG)	-	0,9 MEUR	0,9 MEUR
ESTHER (min. santé)			9 MEUR
Multilatéral			
Onusida (MAE/DGCID-NUOI)	1,14 MEUR	1,4 MEUR	1,25 MEUR
Fonds mondial (min. fin.)	-	-	35 MEUR
Total	20 MEUR	26 MEUR	68,55 MEUR

MAE/DCT/HSA - Plate-forme sida.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21688

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5299

Réponse publiée le : 24 novembre 2003, page 8935